

Pays de la Loire

CATALOGUE des FORMATIONS 2015-2016

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF)

Le 6 janvier 2014, la Préfecture de la Région des Pays de la Loire, via la DIRECCTE, a accordé l'enregistrement de notre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation sous le N° 52 44 07031 44.

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).

Cela permet ainsi à la Ligue de pouvoir organiser des formations et ainsi obtenir des financements complémentaires auprès d'UNIFORMATION.



- Formation Référents SPID Déconnecté
- Formation de Formateurs
- Formation continue Arbitre





PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE







Conditions Générales liées aux formations de l'IREF

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire. Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un virement bancaire ou d'un chèque du montant de la formation à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

L'IREF remet ensuite successivement à la structure, ou le cas échéant au participant, le programme de formation, la convention de formation (ou le contrat de formation professionnelle, si un participant entreprend la formation à titre individuel), une facture acquittée et une attestation de présence.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le paiement correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée à la structure, pour transmission au participant, 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure. Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation. Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques et les supports remis aux participants.

La Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire propose et réserve au stagiaire un hébergement et une restauration à un tarif forfaitaire selon les lieux d'accueil. Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la structure employeur ou du participant s'il est inscrit à titre individuel. Ces frais sont facultatifs. Le stagiaire peut décider de réserver par ses propres moyens et régler directement les frais correspondants.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par virement ou par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation.

En cas de paiement par un OPCA désigné par l'employeur du participant, ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faîtes à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis au moins 10 jours avant la date de formation avec le contrat ou la convention correspondante signée,
- encaissement du chèque au terme de la formation.

6. Annulation / Interruption

. Annulation par la structure/participant : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 5 jours avant la date de formation prévue), absence partielle ou totale injustifiée, en dehors de cas de force majeure dument reconnue, le paiement sera conservé et encaissé par la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

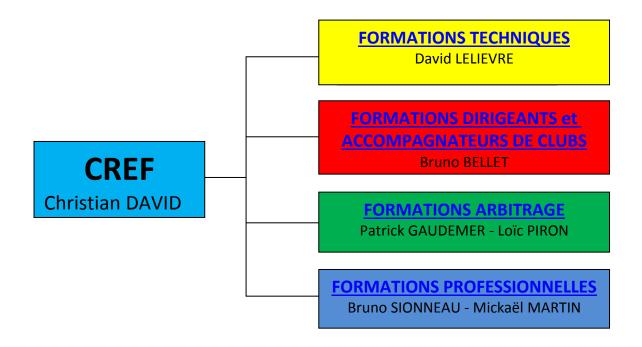
. Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum 5 jours avant la date prévue du début du stage, et ils auront la possibilité de se faire rembourser ou de reporter leur inscription sur un stage équivalent, dans la mesure des places disponibles.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à disposition du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Organigramme IREF



Pour s'inscrire à une formation

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet *(voir les liens et rubriques sur chaque page concernée)*, dûment rempli et accompagné du règlement, par virement bancaire :

(IBAN: FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC: CMCIFR2A)

Ou chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE dans les délais impartis à :

Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire Maison des Sports - BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103 NANTES cedex 4

Vous avez une question

Renseignements au Siège de la Ligue : Tél : 02 51 80 63 80

Permanence téléphonique : du Mardi au Vendredi 9h00 -12h00 et 14h00 -17h00

Mail: liquepdl.tt@wanadoo.fr

Responsable CREF: Christian DAVID - Tél: 06 73 90 09 39

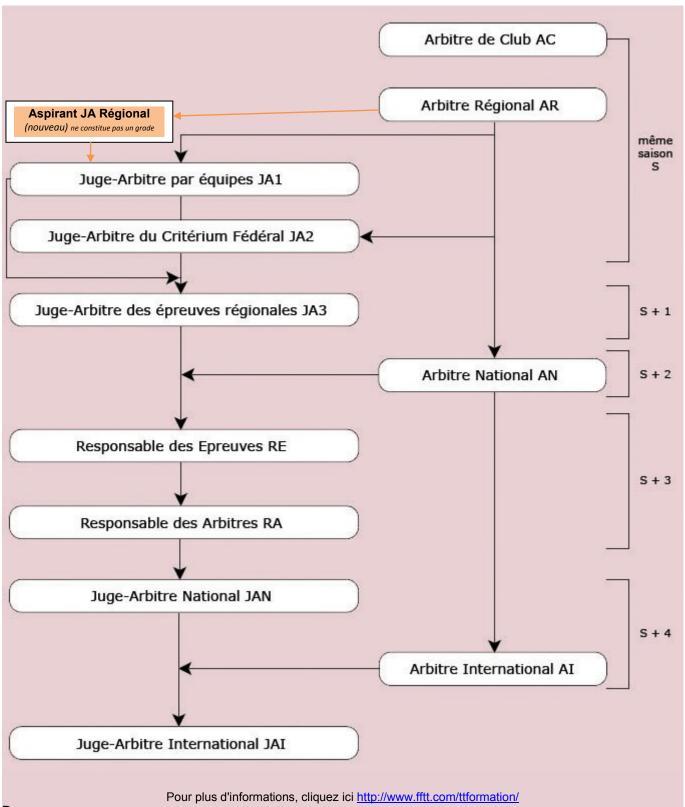
Mail: cidavid@wanadoo.fr



Programme 2015-2016

	Dates	Lieux	Tarif stagiaire	fiche
FORMATIONS ARBITRAG	Е			ARB
Arbitre Régional	17/10/2015	CD 44	80,00€	F1
Arbitre Régional	17/10/2015	CD 49	80,00€	<u>F1</u>
Arbitre Régional	24/10/2015	CD 53	80,00€	<u>F1</u>
Arbitre Régional	27/02/2016	CD 72	80,00€	<u>F1</u>
Arbitre Régional	17/10/2015	LA ROCHE SUR YON (85)	80,00€	<u>F1</u>
Nouveau Formation continue ARB et JA1	5/12/2015	LA ROCHE SUR YON (85)	Gratuit	F1 BIS
Aspirant JA (ne constitue pas un grade)			Gratuit	F2 BIS
Juge Arbitre 1er degré		CD 44	80,00€	F2
Juge Arbitre 1er degré	27/02/2016	CD 49	80,00€	F2
Juge Arbitre 1er degré	12/03/2016	CD 53	80,00€	F2
Juge Arbitre 1er degré	17/10/2015	CD 72	80,00€	F2
Juge Arbitre 1er degré	27/02/2016	LA ROCHE SUR YON (85)	80,00€	F2
Formation JA2 Continue			Gratuit	F3
Juge Arbitre 2ème degré (Critérium fédéral)	24-25/10/2015		180,00€	<u>F4</u>
Juge Arbitre 3ème degré (Tournoi)	20-21/02/2016		180,00€	<u>F5</u>
SPID-Déconnecté 1 ^{er} niveau			40,00€	F6
SPID-Déconnecté 2 ^{ème} niveau	11/11/2015	49	40,00€	E7
Nouveau Référents SPID-Déconnecté	7/11/2015	CHOLET (49)	40,00€	F7 BIS
Pré-sélection Arbitre National	12/12/2015	0.10 (10)	40,00€	F8
Pré-sélection Formateur Arbitre FO1	19/12/2015		40,00€	F9
Colloque Formateurs en Arbitrage	19/09/2015	LE MANS (72)	Gratuit	F10
FORMATIONS TECHNIQUE	ES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		TEC
Animateur fédéral et Jeune animateur fédéral	calendrier spécifique	Voir Comités	Détails sur fiche F11	<u>F11</u>
Entraîneur Fédéral	15-19/02/2016	LA ROCHE SUR YON (85)	175,00 €	F12
Attestation de qualification Sport adapté option Tennis de Table (3 modules)		www.liguesapdl.blogspot.fr		En cours
Certification de qualification Handisport (2 modules)		paysdelaloire@handisport.org		En cours
FORMATIONS PROFESSIONNI	ELLES			PRO
			200 € + 75 €	
CQP Animateur TT	11 au 15 avril	LA ROCHE SUR YON (85)	(frais de dossier)	<u>F13</u>
BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS			FFTT	<u>F13</u>
Colloque Technique (formation continue)	2015 - en préparation	A définir	En cours	<u>F14</u>
Colloque Développement (formation continue des salariés non TK)	2015 - en préparation	A définir	En cours	En cours
FORMATIONS DIRIGEANTS et AC		EURS DE CLUBS		DIR
Savoir développer son Club	15 avril 2016	LA ROCHE SUR YON	110,00€	<u>F16</u>
Nouveaux Dirigeants			30,00 €	<u>F17</u>
			23,30	F18
Accompagnement de Clubs	Saison 2015-2016	Clubs concernés		2 pages
Nouveau Formation de Formateurs	23-24/10/2015	CROS NANTES	50 €	<u>F19</u>

Filière ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations/ Diplômes



Remarques:

Les formations AC, AR, JA1, JA2, et JA3 sont sous la responsabilité du Responsable Régional de la Formation en Arbitrage. Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Régionale Emploi-Formation.

Les formations AN, RE, RA, et JAN sont sous la responsabilité du Responsable National de la Formation en Arbitrage. Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

ARB, JA1 et JA2 peuvent se passer la même année Un Arbitre peut être mineur - Il faut être JA2 actif pour devenir JA3

Le Juge Arbitre doit être majeur -

ARBITRES: - Ouvert à tous les licenciés.

ARB de Club : Arbitre de Club Formation organisée par Club ou regroupement

organisation: Comité

ARB: Arbitre Régional Formation décentralisée dans les comités

organisation: Ligue

AN: Arbitre National Formation organisée par la FFTT

AVEC AVIS de la Ligue (inscription prise en charge par la Ligue si avis favorable)

AI: Arbitre International Formation organisée par l'I.T.T.F. après sélection des

candidatures par la C.F.A. (être AN depuis 3 ans)

JUGE-ARBITRES: (nécessite d'avoir 18 ans révolus)

Aspirant JA: - Un savoir faire attribué par la Ligue et permettant de se préparer au JA1

(ne constitue pas un grade) - être au minimum ARB (16 ans minimum)

Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par

équipes dans son club jusqu'au niveau R2.

JA1: Juge Arbitre par équipe - être au minimum ARB Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par équipes. Formation organisée par la Ligue, décentralisée dans les Comités

JA2: Juge Arbitre Critérium Fédéral - être au minimum ARB Permettant de Juge arbitrer les compétitions individuelles Formation organisée par la Ligue

JA3 : Juge Arbitre de Tournoi - être au minimum ARB, JA1 et JA2

Permettant de Juge arbitrer les tournois et épreuves régionales - Formation organisée par la Ligue

JAN: Juge Arbitre National - être au minimum AN et JA3

D.E.: Directeur des épreuves **D.A.**: Directeur des Arbitres

Permettant de Juge arbitrer les épreuves nationales et les épreuves internationales.

Lexique : ARB de Club : Arbitre de championnat par équipes

ARB: Arbitre Régional, **AN**: Arbitre National,

JA1 : Juge Arbitre de championnat par équipes, JA2 : Juge Arbitre des Compétitions Individuelles,

JA3 : Juge Arbitre de Tournois,
D.E : Directeur des épreuves
D.A : Directeur des arbitres
JAN : Juge Arbitre National

Responsables des Formations Arbitrage et Juge Arbitrage: Patrick GAUDEMER Loïc PIRON

06 30 60 33 82 06 74 58 29 67

patrick.gaudemer@neuf.fr | lc.piron@orange.fr

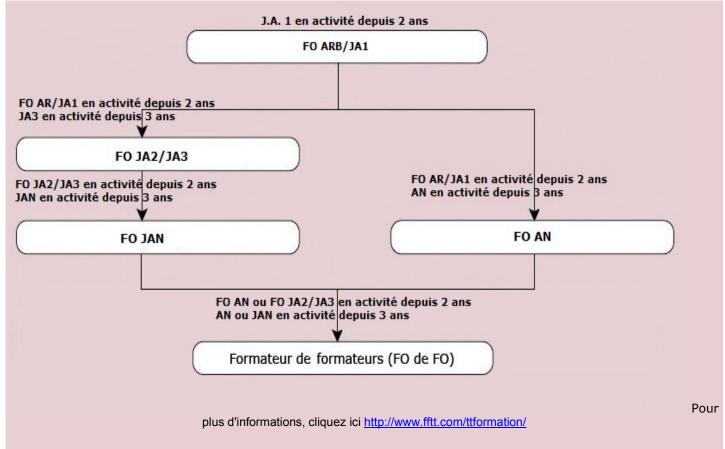
IMPORTANT: Il ne sera pas pris d'inscription ultérieurement aux dates indiquées ci-après. Les courriers doivent parvenir avant ces dates au courrier du matin. Le cachet de la poste faisant foi.

- > Pour toutes les formations, il faut un minimum de 6 participants pour que le stage ait lieu. Dans le cas contraire l'inscription est retournée au Club, il faut se réinscrire pour les sessions suivantes.
- Les inscrits que ne pourraient participer à un stage doivent avertir au minimum 5 jours à l'avance, faute de quoi, le stage sera facturé.
- ➤ Horaires indicatifs des stages de 9 h 00 à 18 h 30, sauf précision contraire.

Les candidats fourniront un RIB récent pour les futures prestations

Devenir Formateur en arbitrage

ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations et Diplômes de Formateurs



IMPORTANT

Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 2 saisons consécutives, ne devra pas encadrer une session seul. Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 3 saisons consécutives, devra participer à une nouvelle session de Formation de Formateurs (de son grade).

Remarques:

Les formations et examens de formateurs en Arbitrage sont sous la responsabilité d'un Coordonnateur National de la Formation en Arbitrage (même si certaines formations ou examens peuvent être délocalisées en régions sur certaines sessions).

Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

NB: Les formations et examens de FO de FO sont organisés au niveau national selon le nombre de candidats volontaires entrant dans le cadre des pré-requis demandés.

En savoir plus sur la VCFA Formation de formateurs en arbitrage

Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez la Ligue ou Christian DAVID

Comment sont délivrés les grades

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO1 ou FO2. La validation des listes en arbitrage est entérinée par le Comité directeur de la Ligue.



F1 - FORMATION ARBITRE REGIONAL

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	8 H
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - René OIRY
Intervenants	Formateurs 1er degré de chaque département
Contenu de la formation	- Connaître les règles du jeu - Se mettre à la disposition des juges-arbitres - Arbitrer au niveau de son club des compétitions régionales et nationales
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 80 € frais de restauration compris Si 2 inscrits d'une même association sur la même session : 140 € Si 3 inscrits d'une même association sur la même session : 160 €
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €

F1 Bis - Formation continue ARB et JA1

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
Nb de places disponibles	50
Volume de formation	4 H
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - René OIRY
Intervenants	Formateurs 1er degré de chaque département
Contenu de la formation	 Remise à niveau des connaissances et des nouvelles règles 1 place pour assister aux Championnats du Monde Juniors au Vendespace de La Roche Sur Yon, pour observer les arbitres internationaux officier, sera offerte à chaque paricipant
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : GRATUIT Frais de déplacement et de repas à charge de l'arbitre ou de son Comité.
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la ligue : 40 €

F2bis - FORMATION Aspirant JA

Dates - Horaires et Lieu de formation	Formation continue
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 16 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	Formation continue + diriger 3 rencontres R3 ou R2
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON
Intervenants	Formateurs désignés par la Ligue
Contenu de la formation	. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : Gratuit pour la saison 2015/2016
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Pas de date limite Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la LIGUE : 60 €

F2 - FORMATION JA.1

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 18 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	8 H
Responsable Ligue	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON- René OIRY
Intervenants	Formateurs 1er degré
Contenu de la formation	. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux;
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 80 € frais de restauration compris Si 2 inscrits d'une même association sur la même session : 140 € Si 3 inscrits d'une même association sur la même session : 160 €
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 90 €

F3 - FORMATION CONTINUE JA2/JA3

Dates - Horaires	En cours 9H00-18H00
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA2/JA3 en activité
Nb de places disponibles	12
Volume de formation	6 H
Responsable Ligue Formation	Didier CIBRON
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	. le règlement du Critérium fédéral . exercices sur la mise en poules . le départage dans une poule . le placement après les poules . fixer l'horaire général
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 20 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de La Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

F4 - FORMATION JA.2

Dates - Horaires et Lieu de formation	24-25 octobre 2015 et 11 novembre 2015 Le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 18 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	16 H hors UV
Responsable Ligue Formation	Didier CIBRON
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	. Connaître le règlement du critérium fédéral Faire la mise en poule . Faire le départage dans une poule . Initiation au POT . Se servir de SPID (le module SPID est abordé au cours de la troisième journée)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 180 € sans hébergement
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

F5 - FORMATION JA.3

Dates - Horaires et Lieu de formation	20-21 février 2016 Le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Être au préalable JA1 et JA2
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	20 H + 1 demi-journée à fixer avec le stagiaire pour l'examen (3 H)
Responsable Ligue Formation	Didier CIBRON
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	. Connaissance de toutes les formules d'épreuves . Tirages au sort . Etablissement des horaires (Général et détaillé) . Etablissement du POT
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 180 € Hébergement, restauration compris
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session
	Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 220 €

F6 - FORMATION SPID Déconnecté - 1er niveau

Dates - Horaires et Lieu de formation	En cours
Publics concernés et/ou pré- requis obligatoires	Licencié intéressé par le juge arbitrage et motivé par la gestion informatique.
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	6 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	 - Présentation du logiciel - Présentation formules de compétition (critérium fédéral, tournois) - Modalités de saisie des résultats - Mise en application sur 1 tour de critérium fédéral
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
Date limite d'inscription auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 55 €

F7 - FORMATION SPID Déconnecté - 2ème niveau

	11 novembre 2015
Dates - Horaires et Lieu de formation	11 novembre 2015 Le lieu sera choisi fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA.2 en activité - PC portable avec le logiciel installé - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	5 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	- Présentation et finalité du logiciel - La base SPIDD.GDB - Le transfert du référentiel licencié - Création d'une épreuve (tournoi) - Transfert des packages (pour critérium fédéral) - Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après) - Remontée des résultats (Export)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la LIGUE : 80 €

F7 BIS - FORMATION Référents SPID Déconnecté

Dates - Horaires et Lieu de formation	- 7 novembre 2015 en 49
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA.2 en activité - PC portable avec le logiciel installé - Bonne connaissance de SPID déconnecté - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	8 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	- Présentation et finalité du logiciel - La base SPIDD.GDB - Le transfert du référentiel licencié - Création d'une épreuve (tournoi) - Transfert des packages (pour critérium fédéral) - Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après) - Remontées des résultats (Export)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

F8 - FORMATION - Accompagnement vers l'AN

Dates - Horaires et Lieu de formation	12 décembre 2015
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Diplômés Arbitre Régional depuis 2 saisons . Candidats à l'AN (2 ou 3 places pour la Ligue)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	8 H + participation aux épreuves nationales
Responsable Ligue	Christian DAVID
Intervenants	Formateurs AN
Contenu de la formation	 Théorique + pratique sur 1 journée Accompagnement sur des épreuves nationales, pour les stagiaires retenus pour la pré-sélection AN
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 \in

F9 - FORMATION - Préparation FO1

Dates - Horaires et Lieu de formation	19 décembre 2015		
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Être JA1 depuis au moins 2 saisons		
Nb de places disponibles	6		
Volume de formation	8 H + participation stages régionaux en immersion		
Responsable Ligue	Christian DAVID		
Intervenants	Formateurs de formateurs		
Contenu de la formation	 Théorique + pratique sur 1 journée Accompagnement pratique sur des stages théoriques 		
Coût de la formation	-Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise		
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations		

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 120 € (330 € pension complète)

F10 - COLLOQUE FORMATEURS

Dates - Horaires et Lieu de formation	19 septembre 2015 au MANS (72)		
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Formation continue des Formateurs		
Nb de places disponibles	15		
Volume de formation	6 H		
Responsable Ligue	Christian DAVID		
Intervenants	LIGUE		
Contenu de la formation	 Présentation des nouveaux modules de formations Aspirant JA Mise en place de la saison à venir 		
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : Gratuit Restauration comprise		
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations		

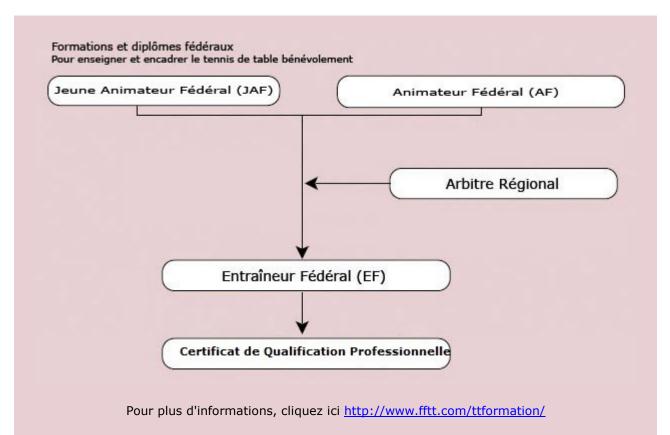
^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 60 €

Les formations Techniques

Responsable Formations Techniques David LELIEVRE

Tél: 06 78 12 38 59

Mail: <u>anjou.ping-ctd@wanadoo.fr</u>



Remarques sur les formations et diplômes fédéraux :

La formation et le passage du diplôme "JAF" et "AF" peuvent être sous la responsabilité du Cadre Technique Départemental ou du Conseiller Technique Régional/Fédéral ou de Ligue (s'il n'y a pas de CTD).

Les formations Arbitre de Club et Régional sont sous la responsabilité du Responsable Régional de la Formation en Arbitrage.

Les modalités dérogatoires pour obtenir les diplômes JAF ou AF sans avoir suivi la formation sont de la responsabilité de la Commission Régionale Emploi-Formation.

Cette formation se déroule sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation.

La formation et le passage du diplôme "EF" sont sous la responsabilité du Conseiller Technique Régional ou de Ligue (pour la formation) et d'un coordonateur référent national (pour l'examen).

Toutes ces formations et tous ces examens se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

En savoir plus sur la nouvelle filière fédérale technique, en savoir +

F11 - Animateur Fédéral et Jeune Animateur Fédéral

Modalités AF:

- ouvert aux plus de 18 ans, licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- possibilité de suivre la formation sur deux saisons
- Tarif subventionné* à régler par le stagiaire à la Ligue (IREF)
- * Coût réel règlementaire de la FFTT : 300 €
- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux ciaprès.

Contenus de formation :

- la connaissance du milieu
- rôles de l'entraîneur
- les différents publics
- les principes fondamentaux de l'entraînement
- jouer en mouvement
- les paramètres et incertitudes du jeu
- le travail physique
- les types d'échauffement
- le panier de balles
- le coup droit et le revers
- les services et les remises
- la tactique
- la détection et le Baby Ping
- l'organisation et la construction de séances et d'exercices
- les formes de comptage
- le stage pratique

Modalités Jeune AF:

- ouvert aux juniors (1998-99-2000) licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- Tarif subventionné* à régler la le stagiaire à la Lique (IREF).
 - * Coût réel règlementaire de la FFTT : 300 €
- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux ci-après

Pour les <u>stages</u> départementaux, contactez votre CTD :

CTD 44 : Gaël CHARRIER - 06 61 52 63 22 cdtt44.gael@wanadoo.fr

CTD 49 : David LELIÈVRE - 06 78 12 38 59

anjou.ping-ctd@wanadoo.fr

CTD 53 : Anthony DAVIOT - 06 86 47 41 92 daviot.anthony@bbox.fr

CTD 72 : Fabrice TOLLET - 06 60 77 56 91 ctd.72tt@gmail.com

CTD 85: Tony SEYMOUR - 02 51 44 27 14 comite.tt.85@maisonsportsvendee.com

CTL: Fabrice DAVIS - 06 71 55 61 63 fabrice.liguepdl.tt@orange.fr

Pour s'inscrire

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée), dûment rempli et accompagné du règlement, par virement bancaire :

(IBAN: FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC: CMCIFR2A)

ou chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE dans les délais impartis à : Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire Maison des Sports - BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103 NANTES cedex 4

CALENDRIER et COÛTS DES FORMATIONS AF-JAF 2015/2016

CD	AF	JAF
44	17 octobre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes 07 novembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes 28 novembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes 5 décembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes 19 décembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes 19 décembre 2015 de 14h à 17h30 à Nantes 9 janvier 2016 de 9h30 à 12h à Nantes	11-15 avril 2016 à Nantes
	Stage:? Coût:90 € TTC (participation par module hors restauration: 15 €)	Coût: 90 € + 90 € (restauration/hébergement) Stage en pension complète
49	24 octobre 2015 de 9h à 18h aux Ponts de Cé 25 octobre 2015 de 9h à 18h aux Ponts de Cé 09 janvier 2016 de 9h à 18h aux Ponts de Cé 10 janvier 2016 de 9h à 18h aux Ponts de Cé	15-18 février 2016 à La Romagne
	Stage: 16 février 2016 à La Romagne Coût: 90 € + 40 € (restauration) (participation par module hors restauration: 15 €)	Coût: 90 € + 50 € (restauration/hébergement)
53	04 novembre 2015 de 20h à 23h à Laval 14 novembre 2015 de 9h à 12h à Sablé 14 novembre 2015 de 13h30 à 17h30 à Sablé 09 décembre 2015 de 20h à 23h à Laval 12 décembre 2015 de 9h à 12h à Changé 12 décembre 2015 de 14h à 17h à Laval	21-23 octobre 2015 à LAVAL
	Stage:? Coût:90 € + restauration à charge des participants (participation par module hors restauration: 15 €)	Coût : 90 € ttc
72	13 novembre 2015 de 20h à 22h30 au Mans (MDS) 14 novembre 2015 de 9h à 12h à Sablé 14 novembre 2015 de 13h30 à 17h30 à Sablé 11 décembre 2015 de 20h à 22h30 à ? 12 décembre 2015 de 9h à 12h et 14h à 17h30 à ?	27 au 30 octobre 2015 à PARIGNE L'EVEQUE
	Stage : 22 décembre à ? Coût : 90 € TTC (participation par module hors restauration : 15 €)	Coût:90 € TTC
85	03 octobre de 9h à 18h à La Roche sur Yon 24 octobre de 9h à 18h à La Roche sur Yon 25 octobre de 9h à 17h à La Roche sur Yon 31 octobre de 9h à 18h à La Roche sur Yon 1er novembre de 9h à 17h à La Roche sur Yon	26-30 octobre 2015 à La Roche sur Yon
	Stage: sur une des dates fixées Coût: 90 € + 30 € (restauration) (participation par module hors restauration: 15 €) Coût réel règlementa	Coût : 90 € + 50 € (restauration/hébergement)

Coût réel règlementaire FFTT : 300 €

F12 - Entraîneur Fédéral (EF)

	-	
Dates - Horaires et Lieu de formation	Du lundi 15 février 2016 à 9H00 au samedi 19 février 2016 à 17H à La Roche sur Yon (examen « 35 TK » le samedi)	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Etre au minimum junior licencié traditionnel (17 ans) Etre Animateur Fédéral ou Jeune Animateur Fédéral ou Entraîneur Régional ou Entraîneur Départemental en activité. Etre Arbitre Régional	
Nb de places disponibles	18	
Volume de formation	48 H	
Responsable Ligue	LELIEVRE David	
Intervenants	. LELIEVRE David - SEYMOUR Tony . CTL - CTD	
Contenu de la formation	 les coups techniques le travail au panier de balles la tactique séances (différents types-planification) la pédagogie pratique (intervention sur stage) le travail physique préparation mentale la préparation à l'examen « 35 TK » 	
Coût de la formation	 Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 175 €, hébergement et restauration comprise 	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	31 janvier 2016 Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations	

^{*} Coût réel réglementaire de la FFTT : 360 € + 50 € examen 35 TK

Les formations Professionnelles

Vous souhaitez être rémunérés pour ...

cadrer et animer l'activité

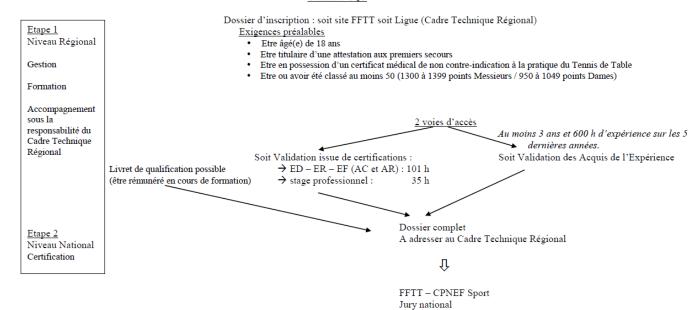
(volume horaire max. de 360h/an)



Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Tennis de Table Procédure de Certification

Candidat CQP

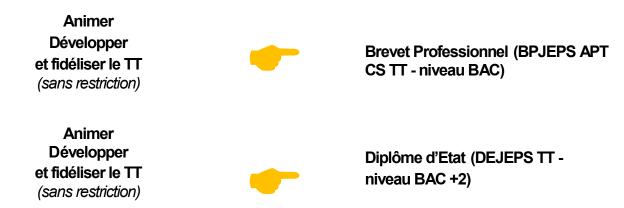


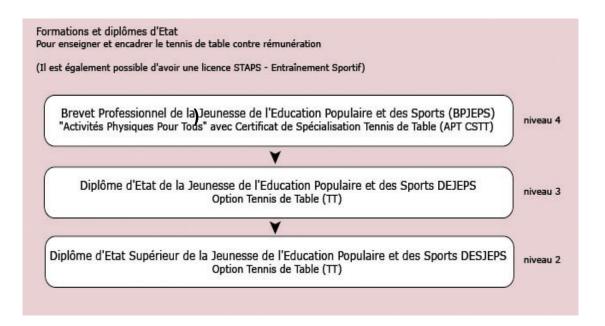
Pour plus d'infos :

Contacter David LELIEVRE anjou.ping-ctd@wanadoo.fr - tél. 06 78 12 38 59

F13 - Parcours d'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Dates - Lieu de formation	➤ mardi 4 avril au samedi 8 avril 2016 à La Roche Sur Yon	
Publics concernés et/ou pré- requis obligatoires	 avoir au moins 18 ans être licencié(e) traditionnel(le) être titulaire de l'Entraîneur Fédéral (examen « 35TK », Arbitre Régional, classement) Etre titulaire ou en cours de formation de l'AFPS ou du PSC1 ou équivalent. 	
Nb de places disponibles	12	
Volume de formation	35 H	
Responsable Ligue	LELIEVRE David	
Intervenants	Intervenant Sport Value et Ligue + CTL - CTD	
Contenu de la formation	Accueillir en sécurité différents publics Encadrer la séance de tennis de table Promouvoir et dynamiser l'activité S'intégrer au sein de la structure Gérer une situation d'incident ou d'accident savoir développer son club	
Coût de la formation	Tarif subventionné* Ligue à régler par le stagiaire : 200 € + 75 € de frais de dossier (Sans hébergement/restauration) 350 € + 75 € de frais de dossier (avec hébergement/restauration)	
Inscriptions	Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/	





Pour plus d'informations, cliquez sur la formation de votre choix :

http://www.fftt.com/ttformation/technique/bpjeps.htm http://www.fftt.com/ttformation/technique/dejeps.htm http://www.fftt.com/ttformation/technique/desjeps.htm

Remarques sur les formations et diplômes nationaux :

Il existe un certain nombre de pré-requis spécifiques pour entrer en formation.

Un dossier d'inscription est à remplir et des tests de sélections sont mis en place pour entrer en centre de formation.

Il est indispensable de suivre la formation pour faire valider ses UC et obtenir le diplôme (ou du moins une partie de la formation car des allégements sont possibles).

Il est bien entendu possible de faire valider sa formation et ce type de diplôme par la voie de la VAE.

F14 - Colloque Technique (formation continue)

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	an15/2016
Intervenants	allogue pour zu an a
Contenu de la formation	colloque pour 2015/2016
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire de la LIGUE :

Les formations Dirigeants Bénévoles

Aux dirigeants des clubs des Pays de la Loire

La Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire peut vous proposer des formations vous permettant :

- d'augmenter votre nombre de licenciés
- créer un créneau Babyping
- trouver de nouveaux sponsors
- agrandir la section loisirs
- créer de nouvelles pratiques vers de nouveau publics
- s'ouvrir vers le handisport et le sport adapté

Les idées pour développer votre sport et votre club, Ce n'est pas ce qui manque !!!

Nous pouvons vous aider en organisant des formations adaptées.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et vos besoins pour que nous puissions y répondre au mieux, en nous précisant les jours et créneaux horaires souhaités par mail à <u>Liguepdl.tt@wanadoo.fr</u>

Responsable Formation DIRIGEANTS:

Bruno BELLET - 06 79 74 36 85

belletbr@wanadoo.fr



La Branche fédérale de formation des Dirigeants a proposé la création d'un parcours d'informations à destination des nouveaux dirigeants et ceux en fonction.

Le formulaire d'inscription est en ligne !! Vous avez la possibilité de vous inscrire en cliquant sur <u>PERF TT 2.0</u> et recevrez, en septembre, un mail avec les codes de connexion...

F16 - Savoir développer son Club

Dates - Lieu de formation	• Samedi 9 avril 2016 - La Roche Sur Yon (85)	
Objectifs	* Etre capable d'élaborer un dispositif de développement de son club * Comprendre les attentes de ses adhérents	
Publics	* Salariés de clubs assurant l'animation et l'encadrement des activités	
Nb de places disponibles	12	
Contenu de la formation	* Le club de sport face à son environnement @ Contexte socio-économique du développement du sport @ Identifier les enjeux de développement d'un club ° Ses activités et son offre de services ° Ses relations au territoire ° Sa gestion des équipements ° Sa gouvernance @ Réaliser son diagnostic * Développement d'activités sportives : quelles cibles ? quelles offres ? @ Savoir proposer des activités adaptées aux besoins @ Les besoins en encadrement : comment répondre à ses besoins ? @ Elaborer son plan d'action développement * Manager ses actions de développement @ Comment bien recruter et bien accueillir ? @ Comment assurer la qualité dans la mise en œuvre ? @ Les modalités d'évaluation de ses actions : contrôle de la satisfaction.	
Coût de la formation	110 € restauration comprise	
Durée du stage	1 jour	

^{*} Coût réel réglementaire de la LIGUE :

F17- NOUVEAUX DIRIGEANTS

Dates - Horaires et Lieu de formation	Non définis	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Dirigeants nommés depuis moins de 2 ans, quelque soit la fonction Dirigeants de moins de 25 ans. Animateurs et entraîneurs (bénévoles ou salariés) débutants	
Nbre de places disponibles	12	
Volume de formation	1 journée	
Responsable Ligue	Christian DAVID - Bruno BELLET	
Intervenants	Bruno BELLET	
Contenu de la formation	Sous réserve de validation par la FFTT connaître l'environnement du club organiser une équipe dirigeante réaliser un diagnostic du club initier un projet de club	
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 30 € restauration comprise à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Non définie Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations	

^{*} Coût réel réglementaire LIGUE : 80 €

F18- Accompagnement de Club

Thème du stage : Parcours d'accompagnement - formation « Formaliser son projet associatif et gérer efficacement son club »

	Formaliser et conduire votre projet associatif
OBJECTIFS	Structurer votre club et manager vos ressources humaines
	(bénévoles, salariés, techniciensetc)
	 Développer, diversifier et valoriser vos activités
	Pérenniser et/ou créer un emploi
PUBLIC	 Le CLUB - Équipe dirigeante du bureau du club (Président, Vice Pts, secrétaire, trésorier, responsable technique et éducateur)
CONTENU DE FORMATION	C'est tout le club qui entre en formation Au travers d'un accompagnement- formation, ce sont différents membres du club (bénévoles et salariés) qui pourront bénéficier d'apports de connaissances, de savoir-faire, d'outils, pour renforcer leurs compétences, développer, mettre en œuvre ou piloter le projet du club. Des contenus de formation adaptés, organisés autour de nombreuses thématiques: • Établir l'état des lieux et le diagnostic du club • Comprendre son environnement et mettre en place une gestion stratégique de l'association: mener son projet de A à Z • Rechercher et mettre en place une offre de pratique, de service et des modes de fonctionnement générateurs de développement, de diversification et de financements • Renforcer sa capacité à manager les personnes (bénévoles et salariés) et si nécessaire acquérir la fonction « employeur » • Créer ou pérenniser un emploi Ainsi, en dehors des temps d'accompagnement-formation, chaque club bénéficie d'un suivi personnalisé afin d'aider ses acteurs à formaliser le projet et/ou lever les différents obstacles rencontrés.
DURÉE DU STAGE	• 20 heures sur plusieurs jours

Procédure de la mise en place et du suivi administratif A l'attention du club accompagné

Etape n°1 - Vous envoyez la « Fiche de demande d'accompagnement » à la Ligue par mail, à Bruno SIONNEAU, <u>liguepdl.tt@wanadoo.fr</u> (avec copie à Mickaël MARTIN, à <u>developpement.liguepdltt@gmail.com</u>) => informe des coordonnées et formalise le 1^{er} pas vers l'accompagnement.

Etape n°2 - La ligue vous envoie un mail :

- de confirmation sur l'intérêt de la Ligue pour votre accompagnement,
- concernant les informations sur la mise en place administrative et le suivi (procédure) de l'accompagnement,
- pour vous transmettre le nom de l'accompagnateur désigné.

Etape n°3 - La ligue, par le biais de Bruno SIONNEAU, vous contacte par mail pour vous demander les informations nécessaires (noms des personnes accompagnées ...)

Etape n°4 - La ligue vous transmet les documents nécessaires à la demande de prise en charge auprès des AGEFOS à signer et à tamponner.

Etape n°5 - Vous envoyez la demande OPCA, le programme et le devis/convention à l'OPCA à l'adresse suivante :

Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire Maison des sports 44 rue Romain Rolland BP 90312 44103 NANTES Cedex 4

Etape n°6 - Vous recevrez l'accord de prise en charge par l'OPCA (avec copie à la ligue)

Etape n°7 - La ligue vous envoie la « Convention d'accompagnement » et vous nous la retournez signée dès que possible. L'accompagnement peut commencer ...

Etape n°8 - Envoi des feuilles d'émargement pour l'accompagnement à faire signer par l'accompagnateur

Etape n°9 - Retour des feuilles d'émargement par l'accompagnateur

Etape n°10 - Envoi par la Ligue de la facture + les feuilles d'émargement + le devis-convention à l'OPCA

Etape n°11 - Attente de la réception du paiement par l'OPCA. Pour le club, c'est une opération financière neutre car tout se passe entre la ligue et l'OPCA.

Selon le délai de réponse de l'OPCA pour la prise en charge, l'accompagnement pourrait commencer légèrement avant afin d'éviter de perdre du temps.

Personnes à contacter en cas de besoin :

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES Bruno Sionneau - Coordonnateur Responsable administratif et financier

Tél.: 02 40 92 34 71

Mail: liguepdl.tt@wanadoo.fr

DÉROULEMENT ACCOMPAGNEMENT Mickaël MARTIN - conseiller en développement

Tél.: 02 40 92 34 72

Mail: developpement.liguepdltt@gmail.com

F19 - FORMATION DE FORMATEURS

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire :
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	10 jours avant session Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

^{*} Coût réel réglementaire LIGUE :

Autres organismes de formation

FFTT: http://www.fftt.com/emploi/emploi.htm

Après accord, pour toutes les formations Fédérales (technique, arbitre, dirigeant), la CREF peut prendre en charge les frais pédagogiques ou administratifs pour les 2 premiers inscrits (prise en compte de la date d'inscription reçue à la Ligue).

CROS: http://pavsdelaloire.franceolympique.com

CDOS 44: http://www.cdos44.fr

CDOS 49: http://maineetloire.franceolympique.com
CDOS 53: http://mayenne.franceolympique.com
CDOS 72: http://sarthe.franceolympique.com
http://vendee.franceolympique.com

Ou encore:

Contact@sportvalue-formation.fr 01 42 97 57 22

www.sportvalue-formation.fr

